



Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Depuis janvier 2006, les membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne se réunissent régulièrement et travaillent activement à l'élaboration du SAGE pour atteindre le bon état écologique des eaux et des milieux aquatiques d'ici à 2015, souhaité par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000.



Le SAGE est un **document règlementaire de planification** fixant les orientations fondamentales de préservation et de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques **à l'échelle d'un bassin versant**. Au-delà des frontières administratives et des oppositions d'intérêt, il rassemble l'ensemble des acteurs de l'eau (collectivités, usagers, services de l'Etat) autour d'un projet commun : **satisfaire les besoins en eau de tous sans porter atteinte à l'environnement**.

La mise en place d'un SAGE sur les bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne vise à **concilier développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources en eau** en répondant de manière concertée aux différents enjeux du territoire.

Cellule d'animation du SAGE

Syndicat intercommunal des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

3 bd Victor Planson – BP 36 – 35120 DOL DE BRETAGNE

Tél. : 02.99.80.75.79

Fax : 02.99.80.91.28

Courriel : sage_bcdol@yahoo.fr

Retrouvez les informations détaillées du SAGE sur le site GEST'EAU

Site internet : le site des outils de gestion intégrée de l'eau

<http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/bassins-côtiers-de-la-région-de-dol-de-bretagne>

UNE CLE QUI PILOTE LE SAGE

La **Commission Locale de l'Eau (CLE)** est l'assemblée délibérante chargée d'élaborer le SAGE. Elle définit les axes



La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE

de travail, les décisions stratégiques, consulte les partenaires institutionnels et organise la mobilisation des financements.

La CLE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne a été instituée une première fois le 27 octobre 2004. La durée de mandat de ses membres étant de 6 années, elle a été renouvelée par arrêté préfectoral le 12 décembre 2010.

Elle est composée de **54 membres répartis selon 3 collèges** :

- ▶ 28 représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux,
- ▶ 15 représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations concernées,
- ▶ 11 représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés.

Téléchargement : Périmètre et cours d'eau principaux du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

UN SYNDICAT QUI APORTE DES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET FINANCIERS A LA CLE

La CLE étant une commission administrative sans personnalité juridique, elle doit pouvoir s'appuyer sur une structure juridique porteuse.

Composé de 33 communes membres, le **Syndicat intercommunal des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol)** a pour mission de doter la CLE de moyens techniques, juridiques et financiers : accueillir son secrétariat et son animation, recruter le personnel d'animation du SAGE et mettre à sa disposition les équipements de travail nécessaires, assurer la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE.



Le Comité syndical du SBCDol

Téléchargement : Carte du Syndicat intercommunal des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne